

Écho du Conseil Municipal de Saint-Bonnet-de-Chavagne

Le Conseil Municipal de Saint-Bonnet-de-Chavagne s'est réuni le jeudi 11 juillet 2019 et a débattu les sujets suivants :

Point sur le budget :

- Le Maire a commenté l'exécution budgétaire 2019 qui est fidèle à la prévision. Une décision modificative minime a été présentée. Elle concerne uniquement la section de fonctionnement du budget annexe lotissement elle se caractérise par une diminution de 500 € des frais de terrain en cours d'aménagement dans les charges à caractère général et de 1160 € dans les dépenses de fonctionnement imprévues. L'équilibre est réalisé par l'augmentation du poste Terrains à aménager de 1560 € et du poste Annonces et insertions de 100 € dans les charges à caractère général. Le Conseil Municipal a voté cette décision modificative à l'unanimité.
- Le Maire a proposé d'étudier la possibilité de consolider un emprunt relai contracté avec la Caisse d'Épargne de 60 000 € au taux fixe de 0,80 %. Cette proposition de consultation a été validée.
- Le Maire a exposé le projet de renouvellement de nos contrats d'assurance avec la SMACL. Le coût annuel est de 6 430 € soit inférieur au dernier contrat. Le Conseil Municipal a entériné cette proposition.

Point sur les travaux en cours :

- Le Maire a rappelé avoir sollicité le service France Domaines pour effectuer une évaluation de la Cure mise en vente. Cependant, ce service de l'État a répondu qu'ils ne réalisaient plus d'estimation de bâtiment public dans les communes de moins de 2000 habitants. Une nouvelle publicité sera tout de même effectuée dans « Les Affiches de l'Isère ».
- Il n'y a pas de nouvelle réservation sur les deux lots restant à vendre du lotissement « Près Gonnet », des panneaux seront posés à proximité pour mieux signaler cette offre de vente.
- Mme Glénat, gérante des « Carrières Fromant » a informé par courrier la commune des études en cours pour en vue de la réouverture de la carrière « Aux Vallins » et de son projet de réalisation d'une voie privée de desserte qui reliera directement le site à la RD1092 via un ouvrage de franchissement de Furand.

Renouvellement de l'organe délibérant de la SMVIC en 2020 :

- Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la reconduction à l'identique de l'organe délibérant de la Communauté de Communes St Marcellin Vercors Isère en 2020 lors du renouvellement électoral.

Divers :

- Un référendum d'initiative partagé pour la privatisation de l'aéroport de Paris a été mis en service depuis le 13 juin 2019 et pour une durée de 9 mois. Les citoyens qui souhaitent participer à ce référendum devront se rendre à la Mairie de St Marcellin.
- Le Conseil Municipal a validé le projet de délibération sur la dématérialisation des documents qui doivent être adressés la préfecture.
- Le SDIS a fourni un bilan des poteaux d'incendie qui fait apparaître des non-conformités. Le Maire a proposé de faire réaliser un devis pour effectuer un schéma communal de lutte contre les incendies et ainsi envisager des demandes de financement pour travaux. Le Conseil Municipal a validé cette proposition.
- Le Maire a présenté au Conseil Municipal le diagnostic de territoire en vue de la création d'un Espace de Vie Sociale (EVS) sur les communes de Saint Antoine l'Abbaye, Saint Bonnet de Chavagne et Montagne. Le conseil donne son accord pour la constitution d'une association lorsque l'avancement du projet l'exigera.